



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 11 octobre 2019

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **VENDREDI 11 OCTOBRE 2019 à 17 H 30** **AU MAS DE NOGARÈDE DE CÉRET**

Bernard LAMBERT remercie les personnalités invitées ainsi que les membres venus nombreux participer à l'Assemblée Générale.

Présents

- Monsieur Patrick PUIGMAL, adjoint au Maire, délégué au Sports (représentant Monsieur Alain Torrent Maire de Céret et Président de la Communauté de communes du Vallespir).
- Madame Martine QUER, Conseillère Municipale de Céret.
- Madame Rose-Marie MONGE, Présidente du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.
- Monsieur Luc PANABIÈRES, représentant la Ronde Cérétane.
- Monsieur Christian REY, Président de Laroque-Rando
- Monsieur Daniel DUFOSSÉ Président du Club Pyrénéen d'Arles sur Tech

Absents excusés

- Monsieur Sébastien CAZENOVE, Député de la 4ème circonscription.
- Monsieur DE BESOMBES SINGLA, Vice-président de la C.C.V..
- Monsieur Robert GARRABÉ, Conseiller Départemental.
- Madame Martine ROLLAND, Conseillère Départementale.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut statutairement délibérer.
111 adhérents sont présents et 73 sont représentés sur un total de 265 adhérents.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Modification de l'Article 12 des statuts.

Résultat du vote : 1 contre – aucune absence.
La modification de l'article 12 des statuts est adoptée.

.../...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. RAPPORT MORAL : [Voir annexe 1.](#)

Résultat du vote : aucun vote contre - aucune abstention –
Le rapport moral est adopté.

2. RAPPORT FINANCIER : [Voir annexe 2.](#)

Résultat du vote : aucun vote contre – aucune abstention –
Le rapport financier est adopté.

3. RAPPORT D'ACTIVITE : [Repris dans annexe 1.](#)

Résultat du vote : aucun vote contre – aucune abstention –
Le rapport d'activité est adopté.

4. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

4 administrateurs arrivent au terme de leur mandat :

- Christiane AGRAFEIL-COLIS
- Maurice BENICHOU
- Bernard LAMBERT
- Gérard MONTEL.

2 administrateurs sortants se présentent :

- Maurice BENICHOU
- Bernard LAMBERT

2 nouveaux adhérents ont fait acte de candidature

- Guy DENISE
- Eric SCHNEIDESCH

Les 4 candidatures sont successivement mises au vote : les 4 postulants sont élus (Résultat du vote : Aucun vote contre - aucune abstention).

.../...

Le nouveau C.A. se réunira le LUNDI 14 OCTOBRE 2019 à 14 h pour mettre en place le bureau et nommer les responsables des différentes activités.
Son bureau. Celui-ci est ainsi composé :

BATLLE François
BENICHOU Maurice
DENISE Guy
LAMBERT Bernard
LOPEZ Pilar
MONTEL Claudette
RAMPON Guy
ROUSSEL Brigitte
SCHNEIDESCH Eric
TARADELLAS Françoise
TARADELLAS Jean-Pierre
TARAMINI Arlette

5. BUDGET PREVISIONNEL . *Voir annexe 2.*

6. PRESENTATION DE LA NOUVELLE ACTIVITE LONGE CÔTE/MARCHE AQUATIQUE

Cette activité - dont la F.F.Randonnée est délégataire - a été introduite au sein du club il y a quelques semaines. Jean ESCUDÉRO - référant pour le C.R.R.P. Occitanie et animateur en a fait la présentation.

L'activité est dispensée par deux animateurs, les LUNDI et JEUDI à CANET EN ROUSSILLON (voir détails de l'organisation sur le programme de novembre à paraître vers le 20 octobre prochain.

7. QUESTIONS DIVERSES

Pierrette PELLE regrette que certain.e.s marcheurs - privé.e.s de leur sortie l'après-midi (la plupart des sorties marcheurs ont lieu à la journée) se "rabattent" sur la sortie promeneurs et veulent imposer un rythme plus soutenu que celui pratiqué par les promeneurs. Bernard LAMBERT rappelle que l'animateur doit faire respecter le rythme du groupe décidé par l'animatrice / animateur (rythme "facile" indiqué sur le programme).

.../..

Faut-il maintenir le programme RandoSanté® et Promeneurs en juillet et août ? : la majorité des pratiquants de ces 2 groupes souhaitent que le programme soit occulté sur les 2 mois d'été juillet et août - Rose-Marie MONGE rappelle que par le passé les sorties promeneurs étaient occultées et que, en plus du 15.06 au 30.06 puis du 1.9 au 15.9 elles avaient lieu le matin pour éviter les fortes chaleurs qui peuvent encore sévir. En résumé, dès 2020, il n'y aura pas de tableaux promeneurs et RandoSanté en juillet et août et sur les périodes 15.6-30.6 et 1.9-15.9, les sorties promeneurs et RandoSanté auront lieu le matin.

Faut-il maintenir notre activité estivale quitte à avoir des « trous » dans le programme ou faire un « break » en juillet et août ? Très majoritairement, les membres présents souhaitent que La Randonnée Cérétane maintienne un programme estival même s'il y a quelques "trous" dans les tableaux.

8. INTERVENTION DES INVITÉS :

- Luc PANABÈRES: remercie l'Association pour son engagement dans l'organisation de la randonnée de la Ronde Cérétane qui s'est déroulée le 15 septembre dernier.
- Patrick PUIGMAL : félicite notre association pour son dynamisme et souligne son importance dans le tissu associatif Cérétan.
- Rose-Marie MONGE remercie pour l'invitation et présente les nouvelles actions engagées par le C.D.R.P..
- Daniel DUFOSSÉ remercie L.R.C. pour son invitation.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close à 19h15 et les participants sont invités à rejoindre l'espace consacré à l'apéritif offert par la Randonnée Cérétane et organisé par les bénévoles du club.

La Secrétaire

Françoise TARADELLAS

Le Président

Bernard LAMBERT